



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



12168785

TRIBUNAL COMMERCE
CHARLEROI - ENTRÉ LE

- 3 -10- 2012

Greffe

N° d'entreprise : 0477.173.484

Dénomination

(en entier) : **TOURNESOL**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Charleroi (6061 Montignies-sur-Sambre), Chaussée de Châtelineau 315

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : MANDATS

D'un procès-verbal dressé en date du 25 juin 2012, il résulte que l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société anonyme « TOURNESOL », ayant son siège social établi à Charleroi (6061 Montignies-sur-Sambre), Chaussée de Châtelineau 315, a pris les résolutions dont il est extrait ce qui suit :

L'assemblée constate que tous les mandats des administrateurs sont arrivés à échéance ce jour ; elle décide dès lors de reconduire ceux-ci, pour une période de six ans à compter de ce jour.

Soit les mandats des administrateurs suivants :

- Monsieur Filippo GAONE ;
- Monsieur Axel GAONE ;
- Monsieur Michaël GAONE ;

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en deux mil dix-huit.

A l'instant, à la clôture du présent procès-verbal, le conseil d'administration se réunit et décide de prolonger, pour une période de six ans, le mandat de Monsieur Filippo GAONE, aux fonctions administrateur-délégué et de président du conseil d'administration.

Il accepte et exercera ses fonctions jusqu'au terme de son mandat d'administrateur.

Filippo GAONE

Administrateur-délégué.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/10/2012 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature